

FONCTION : TERRITORIAL

Le magazine du Centre de Gestion du Territoire de Belfort

Numéro 54
Avril - Mai - Juin 2011



25 mai - le CDG 90 organisait le concours d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques au Parc Expo d'Andelnans pour la région grand Est. 742 candidats étaient présents toutes options confondues (bibliothèque, archives, musée, documentation).

Edité par le **Centre de Gestion
Fonction Publique Territoriale**
29 bld Anatole France - BP - 322
90006 BELFORT Cedex
Contact : pvuillaumie@cdg90.fr
Site internet : www.cdg90.fr

Directeur de la publication :
M. Dimitri Rhodes
Conception graphique et rédaction :
Mme Patricia Vuillaumie

Edito

Actualité du CDG

Question statutaire :

La commission administrative paritaire

Espaces infos-territoriaux

Stages CNFPT

Actualité statutaire

Portrait : Christine, chargée du patrimoine
au musée de la Forge

p. 2

p. 2

p. 3

p. 4

p. 5

p. 5

p. 6



EDITORIAL

Depuis le 1er janvier 2010, les centres de gestion organisent les concours et examens de catégories A, B, C (exception pour les catégories A+).

Le CDG 90 a organisé le 25 mai dernier, le concours d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour le grand Est, soit 18 CDG. Ce fut un travail de longue haleine nécessitant une organisation et un investissement sans précédent pour mener à bien ce concours où 742 candidats ont planché sur 4 options différentes (musée, archives, bibliothèque, documentation).

Plan de formation, mission sécurité, ...les fonctions du CDG se sont élargies...Pour en savoir plus vous pouvez télécharger le bilan d'activités 2010 sur notre site internet.

Le Président,
Robert DEMUTH

ACTUALITE CDG 90

FORMATION

SECOURISME



Savoir agir en cas d'accident, et être formé à donner l'alerte et à effectuer les premiers gestes d'urgence c'est possible !

De mai à octobre, le Centre de Gestion organise la formation des agents souhaitant acquérir les bases du sauvetage secourisme au travail.

3 sessions de formation initiale, d'une durée de deux jours, ont été programmées pour 30 agents. 16 sessions de recyclage ont également été programmées. Au total, 161 agents seront formés pendant 6 heures, et non plus 4 heures, depuis le 1er janvier 2011 (réforme du dispositif de formation des SST, INRS). Ces recyclages doivent obligatoirement être réalisés dans les 12 mois suivant la formation initiale, puis tous les 24 mois, faute de quoi, l'agent n'est plus considéré comme Sauveteur Secouriste du Travail (SST). »

Ces formations sont organisées en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Territoire de Belfort. Elles sont gratuites pour les agents de toutes les collectivités adhérentes.

FORUM EMPLOI



Le Centre de Gestion participait au 4ème forum de l'emploi organisé par la mairie d'Offemont le 18 mai dernier à la MIEL.

Isabelle Brandstatter et Patricia Vuillaumié ont répondu aux questions des demandeurs d'emplois concernant l'accès aux métiers de la fonction publique territoriale.

Une vingtaine de personnes se sont inscrites à la bourse de l'emploi. Il leur a été remis une plaquette de présentation du site internet où toutes les informations utiles sont disponibles : calendrier des concours, présentation des épreuves, offres d'emplois...



Réunion ATSEM au CNFPT - 23 mai

LE PLAN DE FORMATION

QUEL EST L'OBJECTIF DU PLAN DE FORMATION ?

C'est un outil de gestion des ressources humaines. Il détermine le programme de formation des agents de la collectivité pour favoriser le développement de leurs compétences afin de répondre au mieux aux missions de service public.

EST-IL OBLIGATOIRE ?

Le plan de formation est une obligation pour les collectivités. Depuis la loi du 19 février 2007 la formation professionnelle "tout au long de la vie" fait de l'agent l'acteur principal de son parcours professionnel.

QUI L'ÉLABORE ?

La démarche s'inscrit désormais dans un cadre contractuel où l'agent, l'autorité territoriale et éventuellement le CNFPT fixent les règles liées à sa réalisation.

QUEL EST SON CONTENU ?

Le plan de formation porte sur les actions de formation suivantes :

- les formations d'intégration,
- les formations de professionnalisation,
- les formations de perfectionnement,
- les formations de préparation aux concours et examens professionnels

D'autres formations peuvent être également prévues.

QUEL EST L'INTÉRÊT POUR L'AGENT ?

Le plan de formation rend visible la politique de formation de sa collectivité et aide les agents à s'orienter. Il constitue également un cadre dans lequel les besoins de formation liés à l'exercice de leur métier sont pris en compte.

Une circulaire CDG formation est accessible sur le site www.cdg90.fr

ÉLABORATION DU PLAN DE FORMATION 2011-2015

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et l'Association des Maires mettent en place un nouveau plan de formation à destination des agents des petites communes rurales du Département.

Ce plan couvrira tous les besoins sur une période allant de 2011 à 2015.

L'idée est de construire de la formation adaptée aux besoins concrets, en associant techniciens, agents et élus autour de la même table pour s'assurer que l'offre soit pertinente.

L'idée est de favoriser l'accès à la formation de tous les agents en rapprochant les stages de leur lieu de travail.

La construction des stages sera organisée, pour la première fois sur chaque ressort d'intercommunalité.

Des rencontres par métier ont eu lieu afin d'échanger sur l'évolution des compétences et d'identifier les besoins en terme de formation.

CALENDRIER CONCOURS ET EXAMENS 2011

LE CALENDRIER PREVISIONNEL EST ACCESSIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.CDG.90.FR

RECRUTEMENTS

Argiesans

Sandrine PARGUER, adjoint technique 2ème cl (13)

Beaucourt

Sarah ROUSSEL, adjoint d'animation 2ème cl

Grégory GRENGUET, technicien
Céline SIMAO, auxiliaire de puériculture 1ère cl

Jean ARRIGONI, adjoint technique 2ème cl (5)

Bessoncourt

Vincent DELAITRE, adjoint technique 2ème cl

CC Haute Savoureuse

Florence STALDER, adjoint technique 2ème cl

CC Pays sous Vosgien

Emilienne VALETTE, rédacteur

CC du Sud

Geoffrey BANDELIER, adjoint technique 2ème cl
Sébastien VITTER, gardien de police municipale

Centre de Gestion

Isabelle GRAIZELY, adjoint administratif 2ème cl (4)
Céline MOUGIN, assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques (11)

Châtenois les Forges

Céline ROGNON, adjoint administratif 1ère cl (10)

Cravanche

Yann DARDET, adjoint technique 2ème cl

Delle

Fabien RICHARD, adjoint du patrimoine 2ème cl (12)

Evette Salbert

Laurence BONNET, adjoint administratif 2ème cl (7)
Allison CHALVERAT, adjoint technique 2ème cl (8)

Grandvillars

Régine PONCHAUX, adjoint technique 2ème cl



réunion d'accueil
16 juin 2011

Meroux

Valérie GRISE, adjoint administratif 2ème cl (3)

Morvillars

Pascal BANDI-MARCHAND, adjoint technique 2ème cl

Perouse

Brigitte RENOUX-WIRZ, adjoint technique 2ème cl

Rougemont le château

André LERCH, adjoint technique 2ème cl

RPI Rougegoutte-Vescemont

Sylvie CANAL, adjoint d'animation 2ème cl (8)

SERTRID

Olivier WOOG, technicien supérieur principal

Trevenans

Alain PISKA, adjoint technique 2ème cl (6)

Valdoie

Véronique BONAZZI, adjoint d'animation 2ème cl (1)
Elkhaldi CHAMS-EDDINE, adjoint d'animation 2ème cl
Mallory COPINEAU, adjoint administratif 2ème cl (2)

RETRAITES

Madame Claudine DUSSAUTOIS, secrétaire de mairie à Lachapelle / chaux (1er juillet 2011)

Madame Françoise MEMBRE, secrétaire de mairie à Vétrigne (1er juillet 2011)

NAISSANCES

Tom, de Catherine Jobin, adjoint administratif à l'office du tourisme de Delle et Frédéric (8 mars 2011)

Maë, d'Antony Bourdeaux, animateur territorial à Danjoutin et Emilie (3 avril 2011)

STAGES CNFPT



Contact :

CNFPT
Tél 03-84-90-15-60

L'état civil et la gestion de la population en commune rurale – 7 au 9 septembre

Gérer les fins de carrière et les retraites – 8-9 septembre

Renforcer ses bases en orthographe grammaticale – 19-20 septembre

Communiquer pour mieux travailler ensemble – 12-13 septembre et 10 octobre

Monter en sécurité les échafaudages de spectacles : podiums, gradins - 12 et 13 septembre

Comprendre l'essentiel des marchés publics – 14-15 septembre

Monter et utiliser un échafaudage - 20 et 21 septembre

Préparer et animer une réunion – 22-23 septembre

Classer et archiver les dossiers papier et virtuels – 28-29 septembre

La paie la rémunération – 2-4 octobre – Saisir les données de la paie sous magnus – 6 octobre

Poser et entretenir la signalisation horizontale sur la voirie départementale – 6 octobre –

Journées des secrétaires de mairie et des agents d'état civil : actualités en état-civil : 6 octobre

Les exigences de l'écrit professionnel – 12-13 octobre et 4 novembre

Se perfectionner en orthographe grammaticale – 12-13 octobre –

Etre attentif à ce qu'expriment les comportements de l'enfant en école maternelle – 13-14 octobre Blamont

Appliquer les techniques professionnelles de nettoyage, gérer les déchets, pour la propreté et l'hygiène des locaux – 18-19 octobre

Créer et piloter un dossier de Zone d'Aménagement Concerté – 17 au 19 octobre

Appliquer les règles de sécurité à l'organisation de spectacles vivants et de manifestations - 20 et 21 octobre

ACTUALITE STATUTAIRE

Catégorie B

Après les filières technique et police municipale, ce sont les agents des filières animation et sportive qui sont concernés par la réforme de la catégorie B à compter du 1er juin 2011.

Les fonctionnaires relevant du nouveau cadre d'emplois des animateurs territoriaux bénéficient notamment du nouvel échelonnement indiciaire dénommé nouvel espace statutaire (NES), des nouvelles règles de classement à la nomination stagiaire et des mesures d'intégration le 1er juin 2011.

Décret n° 2011-558 DU 20 MAI 2011 et suivants pour la filière animation

Décret n° 2011-605 DU 30 MAI 2011 pour la filière sportive

Frais de transport

Une circulaire du 22 mars 2011 apporte des précisions sur le remboursement des frais de transport entre le domicile et le lieu de travail (libre choix de l'abonnement, plafond de prise en charge...)

CIRCULAIRE DU 22 MARS 2011

I N F O C O L L E C T I V I T E

Le site de la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien est en ligne depuis le 02 mai.

Il présente le fonctionnement et les services de la CCPSV : de la petite enfance (crèche, halte garderie, RAM, LAEP), à la famille et aînés, en passant par la compétence scolaire, mais aussi le service assainissement, et culturel (médiathèque, hall26bis, Forge musée, Sous la ligne bleue).

Cet outil recense un annuaire des associations du territoire communautaire, ainsi que des artisans et commerçants. Une rubrique "agenda", propose un calendrier des manifestations des associations et des services de la CCPSV.

<http://www.cc-pays-sous-vosgien.fr>

PERMANENCES SYNDICALES

Maison des communes - Bld Anatole France - 90000 belfort

CGT - le mardi de 14h à 16h

Cyrille Christ - 06-78-02-27-23

FO - prochaine permanence : jeudi 06 octobre

Renée Couturier - 06-83-15-70-17

Communauté de Communes du Pays sous Vosgien (Etueffont)

Christine,
Chargée du patrimoine au musée de la Forge

Christine DE LATTIN, originaire d'Amiens, a étudié l'histoire de l'art avant d'arriver dans le Territoire de Belfort en 2000.

Elle occupe alors le poste de responsable du musée Japy à Beaucourt. Bien qu'inscrite sur liste d'aptitude du concours d'assistant de conservation, Christine a connu la déception de ne pouvoir le valider. Elle devient ensuite responsable du service communication et culture de la ville d'Etupes (25).

Passionnée par les arts et le patrimoine, Christine ne se décourage pas pour autant et c'est avec enthousiasme qu'elle parle de ses toutes nouvelles fonctions occupées depuis le 1er octobre 2010 au sein du musée de la CC du Pays sous Vosgien. Les missions sont très variées : gestion administrative, préparation du budget, demande de subventions, visites guidées, actions de communication, animations... « *C'est très enrichissant, le relationnel est très important tout comme le travail d'équipe* » précise Christine. Un travail, en collaboration avec sa collègue, Anaïs HUMBRECHT, spécialisée en animation, mais aussi avec tout un groupe de bénévoles. Le musée qui fêtera ses 30 ans cette année, fonctionne depuis sa création avec un noyau de personnes investies dans la vie du musée pour la transmission de l'histoire, et du savoir-faire.

Avec une moyenne de 2 200 visiteurs par an, Christine doit veiller également à fidéliser le public, renouveler les animations, conquérir un nouveau public... « *Aussi par exemple à l'occasion de la nuit des musées du 14 mai dernier, l'équipe a proposé aux visiteurs une démonstration de recettes ancien-*

nes en parallèle de la démonstration traditionnelle du maître forgeron » précise –t-elle.

A compter de juin, Christine occupera également une fonction de conseillère touristique puisque le musée accueillera un point d'information tourisme suite au conventionnement de la Communauté de Communes avec l'office du tourisme du Territoire de Belfort. Comme le musée est classé « musée de France », ses fonctions pourraient également s'élargir sur un travail de conservateur (gestion des collections, acquisition, restauration, recèlement...), ...sous réserve qu'elle soit admise au concours d'assistant qualifié de conservation dont les épreuves d'admissibilité ont eu lieu le 25 mai.

Cette intégration en catégorie B symboliserait une reconnaissance et une stabilité au sein de la fonction publique territoriale après un parcours « statutairement chaotique ». Tous nos vœux de réussite...



Ouverture :
Du 1er avril au 31 octobre
(sauf mardis) de 14h à 18h

